



PROCES-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2021

Agroécologie et Solidarité avec les Peuples du Sahel (ASPS)

L'Assemblée Générale d'Agroécologie & Solidarité s'est tenue le mardi 29 juin 2021, à 18h30 au siège de l'association : c/o Mante, Le Cros, 07230 St Genest de Beauzon et par ZOOM compte tenu des circonstances.

Nombre d'adhérents présents ou représentés : **16**

Nombre d'adhérents à jour de cotisation : **37** (hors donateurs 25)

Le nombre de participants est moins important que l'an dernier. Cela vient confirmation qu'il est essentiel de continuer à envoyer des invitations par courrier, et pas seulement par email.

Monsieur Pierre Mante, en sa qualité de Président de l'association, a conduit la séance. Il atteste que la présente assemblée peut valablement délibérer et rappelle que les adhérents ont été réunis à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport Moral.....	2
2) Rapport d'activités de l'année 2020	3
3) Présentation des comptes 2020.....	4
4) Budget prévisionnel 2021	5
5) Renouvellement du CA	7
6) Votes.....	7

I) Rapport Moral du Président

Nous sommes à l'aube de bouleversements climatiques, environnementaux et démographiques dont les conséquences dépendront directement des réponses que nous leur apportons et il ne semble pas pour l'instant que les humains brillent par leur don d'anticipation !

L'Afrique est au cœur de ces enjeux avec des écosystèmes fortement dégradés par la déforestation et une population qui doublera d'ici 2050 pour atteindre 2,5 Milliards alors qu'elle est confrontée pour une grande partie de ses habitants à la précarité.

Le « débat » actuel sur les migrations, se limite bien souvent à des propos démagogiques qui attisent les haines plutôt que d'éclairer les esprits !
aurons-nous là encore une guerre de retard ?

La plupart des pays Africains, sont encore majoritairement ruraux et leur économie essentiellement agricole malgré un contexte environnemental très défavorable, en particulier au Sahel.

Il faut offrir à ces populations rurales des perspectives et des solutions qui leur permette de vivre décemment et dignement et aider ces pays à accéder à la sécurité alimentaire ; les politiques engagées par la communauté internationale reaffirmées à la coop 24 en Pologne, tardent à se mettre en place quand elles ne sont pas contrariées par d'autres décisions politiques !

Dans ce contexte le rôle des ONG est essentiel, car elles travaillent à des échelles plus réduites en lien direct avec les populations locales.

C'est dans cet esprit qu'ASPS intervient au Mali et au Sénégal en associant dans toutes ses actions - agroécologie & Agroforesterie - pour **l'aménagement d'espaces agroforestiers chez des paysans volontaires.** (1)

Ces actions prennent encore plus de sens aujourd'hui au Sénégal qui a été confronté depuis plusieurs années à une baisse de près de moitié des précipitations et où de très nombreux puits sont à sec quelques mois après la saison des pluies.

Cette reforestation permet au plan global de stocker du carbone, de régénérer la biodiversité et surtout d'inverser les processus de désertification et d'érosion, avec des effets directs sur la pluviométrie, le climat et les nappes phréatiques, et au bénéfice des paysans locaux et de leur famille qui disposent ainsi de ressources essentielles.

Bien sur ce ne sont là que quelques gouttes mais en agissant ainsi A&S a au moins l'intime conviction d'être utiles, de faire sa part, comme le propose Pierre Rabhi depuis tant d'années.

2) Rapport d'activités de l'année 2020

Réalisations majeures en 2020

Fin 2019, nous avons décidé de mettre fin à notre collaboration de 5 ans avec l'association pour la promotion des arbres fertilitaires, de l'agroforesterie et la foresterie (APAF).

Cette décision était liée à un manque de communication transparente et de résultats probants avec ce partenaire. Leur coordinateur local a depuis été licencié par le conseil d'administration de l'APAF.

Étant donné que l'ANAA avait gagné en capacité ces dernières années, notamment en matière d'agroforesterie, nous avons décidé de nous reposer davantage sur eux pour des actions de vulgarisation et de formation.

ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU DES ANIMATEURS EN AGROÉCOLOGIE (ANAA)

En 2020, Agroécologie & Solidarité a continué à soutenir l'ANAA par la mise en place de formations et par des soutiens techniques et financiers ciblés.

- Nous sommes fiers de constater que les membres de l'ANAA sont fortement engagés au service de l'agroécologie et de l'agroforesterie, et mènent un certain nombre d'activités bénévolement.
- Étant donné que tous les membres du réseau mènent des activités vivrières et/ou professionnelles à côté, il nous paraissait essentiel de leur proposer un soutien à travers l'embauche d'un coordinateur de terrain : Gaïki. Cette collaboration s'est révélée très satisfaisante. Gaïki est une personne compétente avec une expérience et pratique agricole significative. Il accompagne les membres de l'ANAA dans des activités de coordination, de formation, de conseil et de suivi rapproché. Il partage notamment des bulletins d'activités mensuels avec Agroécologie & Solidarité, qui garantissent une bonne visibilité des actions mises en œuvre. Les résultats obtenus en 2020 par l'ANAA en matière d'agroforesterie sont honorables – avec un taux de survie des arbres plantés sur les parcelles de paysans volontaires de plus de 80% (> 6 mois après leur plantation).
- Les réalisations et la crédibilité grandissante de l'ANAA ont par ailleurs permis la mise à disposition par les autorités locales d'une parcelle de 1,4 hectare. Ce terrain va être valorisé en agroécologie et agroforesterie dans le cadre d'un nouveau programme mis en œuvre en faveur en 2021 d'un groupement de 40 femmes ; lesquelles ont déjà bénéficié de formations en 2020.
- Depuis août 2020, nous nous efforçons de récolter les fonds nécessaires au financement de ce projet, à la fois écologique et féministe, et les résultats sont inespérés !

Organisme ciblé	Montant obtenu
Conseil Départemental de l'Ardèche	2 000 €
Fondation Agir sa Vie	15 000 €
Fond de dotation Pierre Rabhi	5 000 €
Zeste - campagne de financement participatif	12 370 €
La Guilde (en cours de traitement)	/
TOTAL	34 370 €

- La générosité du grand public et de ces fondations nous permet de financer le projet dans sa quasi-totalité. Les dépenses concerneront l'aménagement de la parcelle (forage, panneaux solaires, nivellement du terrain, grillage végétalisé, plantation d'arbres), la tenue de formations supplémentaires en faveur du groupement de femmes, la mise en place d'activités de reproduction et de démocratisation de semences paysannes traditionnelles, et de démonstration des principes et pratiques agroécologiques auprès des populations alentours.

Commentaire / question : le nivellement du terrain ne nuit-il pas aux sols ?

> C'est vrai... C'est pourquoi nous ne l'utilisons pas sur l'ensemble de la parcelle, mais uniquement sur des parties pertinentes. Il s'agit ici de s'assurer que le grillage puisse être installé de manière stable et durable, d'ôter les grosses bosses qui risquent de contribuer au ruissèlement des eaux de pluie, ainsi que les buissons épineux.

NOS ACTIONS À TACHARANE, NORD-MALI

Nous continuons à apporter un soutien à notre partenaire de longue date, l'UAVES, qui poursuit ses activités avec courage et détermination dans des conditions difficiles au Nord Mali. En 2018, Agroécologie & Solidarité avait financé le creusement d'un puits, indispensable à la mise en place d'une pépinière et la sauvegarde de jeunes arbres. En 2020, nous avons soutenu l'UAVES dans l'aménagement agroforestier d'une parcelle d'un hectare pour la production de semences céréalières.

3) Présentation des comptes 2020 (voir tableau ci-dessous)

Nous avons enregistré en 2020 des recettes inférieures aux rentrées de fonds, qui se traduit par un déficit financier de 4 905€. Nos réserves nous permettent de supporter cette situation déficitaire provisoire. Les grands postes de dépenses étaient les suivants :

- Dépenses de salaire France : 5 180 €
Ce montant correspond au salaire d'une salariée à temps partiel, basée en Ardèche, recrutée en 2019. Cette embauche s'est révélée très fructueuses. Nous apprécions la collaboration avec Julia, qui a permis de redynamiser la communication auprès des adhérents, de développer des demandes de subventions indispensable au financement de nos actions et de renforcer le suivi des projets.
- Dépenses de salaire Sénégal : 3300 €
Ce montant correspond au salaire de Gaïki, notre coordinateur terrain embauché en 2020 pour accompagner, conseiller et former les membres de l'ANAA.
- Financement des projets :
 - o Au Sénégal (10 252 €): Les dépenses principales ont permis la mise en place de formations pour une vingtaine de paysans volontaires et le groupement de 40 femmes mentionné précédemment + suivi terrain + surcreusement de puits.
 - o Au Mali (2 000 €): soutien à un projet d'expérimentation de l'agroforesterie dans le cadre de la culture de semences céréalières locales et anciennes.

4) Budget prévisionnel 2021 (voir tableau ci-dessous)

Comme indiqué précédemment nous disposons cette année de financements importants, et à la hauteur des projets que nous avons lancés.

Les grands postes de dépenses en 2021 seront les suivants :

- Dépenses de salaire France (4 000 €) : En baisse en raison du congé maternité de notre coordinatrice. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans cette belle aventure.
- Dépenses de salaire Sénégal : maintenues au même niveau qu'en 2020
- Frais de déplacement car nous espérons organiser une visite de terrain
- Financement du projet au Sénégal (28 000 €)

Nous prévoyons résultat financier bénéficiaire en 2021 grâce aux efforts de levée de fonds. *Commentaires : les dépenses de salaire et de prestations s'avèrent très utiles. Elles permettent de créer une véritable dynamique associative, avec plus d'activités sur le terrain et de communication auprès de nos adhérents.*

Et nous nous n'oublions pas tous le travail bénévole (que nous tachons chaque année d'estimer et de valoriser) accompli ici en France par le CA mais également par notre partenaire local l'ANAA, en particulier en la personne de son Président Thieleme Diouf qui ne ménage pas ses efforts ainsi que les membres du Conseil .

DÉPENSES		2020	2021
1	Frais de fonctionnement	400	500
2	Honoraires	171	200
3	Salaires et charges+ ind. stage	5,180	4,000
4	Frais de déplacements et missions en France	1,367	1,000
5	Frais de déplacements et missions à l'étranger	518	1,000
6	Dotations aux amortissements		
7	Impôts		
8	Prestations de Service	625	1,500
9	Assurance	112	115
10	Frais bancaires	648	800
11	Contreparties financement participatif		1,000
12	Contributions divers	195	200
13	Contributions ANAA (Sénégal)	10,252	28,000
14	Contribution UAVES / Caproset (Mali)	2,000	1,000
15	Autres projets		
TOTAL DÉPENSES		21,468	39,315
Soit une perte de:		4,905	/

RECETTES		2020	2021
1	Dons (154)	8,662	6,000
2	Adhésions (73)	570	800
3	Financement participatif		12,370
4	Indemnisation chômage partiel	385	
5	Subventions acquises		
	La Guilde	1,667	
	Fondation Ivory	2,500	
	Conseil Départemental 07	2,500	2,000
	Fond de dotation Pierre Rabhi		5,000
	Fondation Agir sa Vie		10,000
6	Subventions à acquérir		
	La Guilde		4,000
	Conseil Départemental 07		
	Autres fondations		
	Lilo		
7	Produits financiers (intérêts)	279	
8	Produits exceptionnels		
TOTAL RECETTES		16,563	40,170
Soit un bénéfice de:		/	855

5) Renouvellement du CA

Aucun renouvellement de mandat n'était nécessaire cette année. Nous n'accueillons aucune candidature supplémentaire. La composition du Conseil d'Administration reste donc inchangée. Nous tenons à remercier chacun et chacune des administrateurs/administratrices dont l'engagement volontaire et continu permet de faire vivre et évoluer l'association.

Composition du Conseil d'administration (pour mémoire)

Pierre Mante	- réélu en 2020
Céline Pérodeaud	- réélue en 2020
Paloma Rossetti	- réélue en 2020
Jacques Héloire	- élu en 2020
Mariam Vargas	- réélue en 2019
Johan Billy	- élu en 2019
Olivia Rouzière	- élue en 2019

6) Votes

- 1 - **Rapport moral** : Voté à l'unanimité
- 2 - **Rapport d'activités de l'année 2020** : Voté à l'unanimité
- 3 - **Présentation des comptes 2020** : Voté à l'unanimité
- 4 - **Budget prévisionnel 2021** : Voté à l'unanimité
- 5 - **Renouvellement du CA** : Non applicable
- 6 - **Quitus de l'assemblée et Pouvoir au CA pour effectuer toute formalité légale et publicitaire** : Voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assemblée de sa confiance, le président déclare l'assemblée générale close. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent PV

La Secrétaire
Céline Perodeaud



Le Président,
Pierre Mante

